



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
Département de philologie classique

Master :
Langue et culture grecques
Programme d'études secondaires (30 crédits ECTS)

Le présent plan d'études s'appuie sur le règlement en vigueur pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau Master européen) à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse). Il entre en vigueur le 1^{er} septembre 2017. Les étudiant-e-s qui débutent leurs études à partir du semestre d'automne 2017 y sont donc automatiquement soumis.

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Plan d'études

Ce programme d'études secondaires de Master permet d'élargir les compétences en langue grecque et de perfectionner les connaissances culturelles et littéraires dans le domaine de l'Antiquité. Il englobe dans son champ d'études les prolongements de cet héritage durant l'Antiquité tardive et l'époque byzantine.

Conditions d'accès

Est admis sans restriction au *programme d'études secondaires en langue et culture grecques* :

- celle ou celui qui a obtenu un BA avec orientation d'études 'philologie classique' ;
- celle ou celui qui a obtenu un BA contenant au moins 60 crédits ECTS dans le domaine 'Langue et culture grecques'.

Langues d'enseignement

L'enseignement est dispensé en français et en allemand. Les étudiant-e-s sont autorisé-e-s à rédiger leurs travaux de séminaire et à passer leurs examens écrits et oraux dans l'une des deux langues. Avec l'accord de l'enseignant-e, une autre langue peut être choisie.

Schéma d'études

Ce programme conduit à une formation en langues et littératures grecques (30 crédits ECTS). Il se déroule sur deux ans et se compose de deux modules. Le programme articule un module d'approfondissement et en grec (15 crédits ECTS) et un module de recherche (15 crédits ECTS).

LES MODULES

	CRÉDITS
1. GREC APPROFONDISSEMENT	15
Cours de littérature grecque	3
Lecture grecque de Master	3
Séminaire de grec	9
2. RECHERCHE	15
Séminaire de grec	9
Atelier	6

MODULE 1 : APPROFONDISSEMENT (15 ECTS)

15 CRÉDITS	Ce module (15 crédits ECTS) permet d'approfondir les connaissances en langue et littérature grecques et de pratiquer les méthodes de critique littéraire dans un séminaire.
-----------------------	---

3 CRÉDITS	Cours de littérature grecque Le cours de littérature permet aux étudiant-e-s d'aborder des auteurs, des genres, des motifs ou des aspects plus précis des langues et littératures grecques.
----------------------	---

3 CRÉDITS	Lecture grecque de Master Dans le cadre du cours de lecture destiné aux étudiant-e-s de Master, les étudiant-e-s sont amené-e-s à lire des textes en langue originale (grec) dont le commentaire linguistique et littéraire, dispensé par l'enseignant, vise à renforcer leurs connaissances.
----------------------	---

9 CRÉDITS	Séminaire de grec Dans le cadre du séminaire, les étudiant-e-s sont amené-e-s à lire des textes antiques en langue originale (grec) et à développer une réflexion personnelle sur des aspects précis concernant un auteur ou une œuvre littéraire. Pour leur travail écrit, ils utilisent les outils propres à la recherche en philologie classique.
----------------------	--

MODULE 2 : RECHERCHE (15 ECTS)

15 CRÉDITS	Le module de recherche (15 crédits ECTS) conduit les étudiant-e-s à réaliser une recherche philologique et/ou interdisciplinaire.
-----------------------	---

9 CRÉDITS	Séminaire de grec Dans le cadre du séminaire, les étudiant-e-s sont amené-e-s à lire des textes antiques en langue originale (grec) et à développer une réflexion personnelle sur des aspects précis concernant un auteur ou une œuvre littéraire. Pour leur travail écrit, ils utilisent les outils propres à la recherche en philologie classique.
----------------------	--

6 CRÉDITS	Atelier Atelier scientifique interdisciplinaire avec participation active et travail écrit.
----------------------	---

L'ÉVALUATION

Conformément aux Directives concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg en vigueur, chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation écrite ou orale soit au cours du semestre soit à l'issue du semestre. Le mode d'évaluation est spécifié au début du semestre.

1. Un enseignement ne peut être validé qu'une seule fois.
2. La note d'un module est la moyenne des notes obtenues dans les unités d'enseignements évaluées constituant le module. Toutes les notes doivent être suffisantes.
3. La moyenne des 2 modules constitue la note finale.
4. Les épreuves ayant reçu une note insuffisante ne peuvent être répétées que deux fois. Les sessions de rattrapage sont exclusivement réservées aux étudiant-e-s ayant subi un échec.
5. Chaque enseignement est validé par une évaluation notée.
 - 5.1. Pour les cours de littérature, l'évaluation assortie d'une note se fonde sur un examen à la fin du semestre.
 - 5.2. Pour les lectures, l'évaluation assortie d'une note se fonde sur un test de traduction à la fin du semestre.
 - 5.3. Pour les séminaires, l'évaluation assortie d'une note se fonde sur une présentation orale et un travail écrit (interprétation littéraire) d'une vingtaine de pages au minimum.
 - 5.4. Pour l'atelier, l'évaluation assortie d'une note se fonde sur une présentation orale et un travail écrit d'une quinzaine de pages au minimum.

MESURES TRANSITOIRES

1. Les étudiant-e-s ayant débuté leurs études au semestre d'automne 2016 et étant soumis-e-s au plan d'études du 28 avril 2009 du programme d'études « Philologie Classique » peuvent transiter vers le présent plan d'études jusqu'au début du semestre d'automne 2017.
2. Le/la conseiller/ère aux études décide des modalités de transition en fonction de l'avancement des études.